

Semaine du 26 Février au 05 Mars 2017

Secteur inter-paroissial Saint-Symphorien



Basilique Saint-Pierre

**Eglise Saint-Symphorien-
les Carmes**

Collégiale Saint-Didier

PRESBYTÈRE INTER-PAROISSIAL SAINT SYMPHORIEN

28, rue Carreterie 84000 AVIGNON

Tel : 04 90 82 10 56

paroisse.centreville@gmail.com

PERMANENCE PAROISSIALE

Secrétariat et accueil de 9H à 12H00 du Lundi au Vendredi

En dehors de ces heures, merci de prendre rendez-vous

Curé : Père Krzysztof WOZNIAK

04 90 82 10 56 (06 37 08 37 64 *en cas d'urgence*) / ch.wozniak.kw@gmail.com

Vicaire : Père Thomas Van Binh KHUONG

(06 38 38 66 22 *en cas d'urgence*) / thomaskhuongvanbinh@gmail.com

Recteur de St Pierre : Père Patrick-Louis DESPREZ

04 90 27 00 87 (*après 20h*)/06 58 22 81 29 (*le matin*) pldpres@gmail.com

CÉLÉBRATIONS & MESSES

SAMEDI 25.02 :

08H30: Messe à Saint-Symphorien : † Jacques PONS, (Vivants) Liliane REY et Corinne REY

12H15: Messe à Saint-Pierre : † Bertille ORTOLI Laurence et Famille RECULET,

18H00: Messe à Saint-Didier : † Jean AUBOYET, MR et Mme André et Jeanne LAMBERT

DIMANCHE 26.02 : 8ème Dimanche du temps ordinaire

10H00 : Messe à Saint-Pierre: † Familles POMMIER-LEFEUVRE, Willy Adama SANGALOU, + Fabienne LAPORTE

10H00: Messe à la Métropole

10H00: Messe à la chapelle des Pénitents Gris

10H30: Messe à Saint-Agricol

11H00: Messe à Saint-Symphorien: † Michel DECOLLAS

18H30: Messe à la chapelle Saint-Louis

LUNDI 27.02 :

08H30: Messe à Saint-Symphorien:

12H15: Messe à Saint-Pierre: † Marie LAPEYRE, + Anne-Marie KERN

MARDI 28.02 :

08H30: Messe à Saint-Symphorien

12h15: Messe à Saint Pierre: † Maria MUSICHINI Jean DELEAU

18H00: Messe à Saint-Didier

MERCREDI 01.03 : Mercredi des Cendres

8H30: Messe à Saint-Symphorien

12H15: Messe à Saint-Pierre: † Martine PAMARD, + Laurence et Famille RECULET

18H00: Messe à Saint-Didier

JEUDI 02.03 :

08H30: Messe à Saint-Symphorien:

12H15: Messe à Saint-Pierre: † Marie LAPEYRE, 18H00: Messe à Saint-Didier suivie de l'adoration

VENDREDI 03.03 :

08H30: Messe à Saint-Symphorien : † Marguerite MARCHIORO, Georges GIGOIS

12H15: Messe à Saint-Pierre: † Maria MUSICHINI

SAMEDI 04.03 : St Casimir

08H30: Messe à Saint-Symphorien

12H15: Messe à Saint-Pierre + Père AMOURIER, + Laurence et Famille RECULET, Bernard CHIA-BODO

18H00: Messe à Saint-Agricol : Mr et Mme RIGA Marie et Santes.

DIMANCHE 05.03 : 1er Dimanche de Carême

10H00 : Messe à Saint-Pierre: † Famille PAUL, Famille DARDILLAC - LESAGER

10H00: Messe à la Métropole

10H00: Messe à la chapelle des Pénitents Gris

10H30: Messe à Saint-Agricol

11H00: Messe à Saint-Symphorien: † Michel DECOLLAS, Jacques PONS, Dominique COULEAU

18H30: Messe à la chapelle Saint-Louis



Basilique Saint-Pierre

Du Lundi au Samedi

09h00-12h00: Adoration et confessions à Saint-Pierre

16h00-18h00: Confessions à Saint-Pierre

Dimanche

08H30-9H30: Adoration et confessions à Saint-Pierre

16H00-18H00 : Confessions à Saint-Pierre

Chapelet

Lundis, Mercredis et Vendredis à 15H00

Collégiale Saint-Didier

Mardi

17H30-18h00: Confessions suivies de la messe

Jeudi

17h30-18h00: Confessions suivies de la messe et de l'adoration de 18h30 à 19h00

Vendredis de carême - Chemin de croix à 15h00

Eglise Saint-Symphorien

Pendant le temps du carême pas de chapelet de la Divine Miséricorde les vendredis

INFORMATIONS PAROISSIALES

« AGENDA CONCERNANT LA VIE PAROISSIALE »

Le 26 Février 2017 – Au presbytère (28 rue Carreterie) de 15h00 à 17h00. Projection du film « Bakhita » 2ème partie.

Le 04 Mars 2017 : Au presbytère de 10h à 15h temps fort caté pour les enfants.

Le 08 Mars : Au Presbytère de 18h30 à 20h30 : Conseil pastoral

Le 12 Mars 2017 – Messe animée par les étudiants et les enfants du catéchisme.

« INFORMATIONS POUR LE TEMPS DU CAREME »

Mercredi des Cendres – célébrations

8H30 : Messe à l'église Saint-Symphorien

12H15 : Messe à la basilique Saint-Pierre

18H00 : Messe à la collégiale Saint-Didier



ATTENTION

DURANT le CARÊME la messe du samedi soir à 18h00
sera célébrée à l'église Saint-Agricol et non à la collégiale St Didier

Conférences de Carême à l'église Saint-Agricol

16h45 – Accueil

17h – Conférence

17h45 – Temps de méditation (orgue)

18h – Eucharistie

4 mars – Père Patrick-Louis Desprez :
"Voce Ecclesiae loquor". Je parle la voix de l'Eglise.

Chemin de croix

Tous les vendredis – 15h00 Chemin de croix à la collégiale Saint Didier
Merci à toutes les personnes qui participent aux préparations.

« EN PRIERE AVEC MARIE ! »

*Cette semaine notre communauté priera pour
la famille MERY Patricia et Sacha*

*Les personnes qui désireront recevoir
chez elles cette icône, pourront s'inscrire
sur le tableau affiché au fond de
l'église Saint-Symphorien avant ou
après la messe du dimanche.*



« A VOIR »

Le Dimanche 26 février au
presbytère à 15h
Projection du film
« BAKHITA »
2ème partie



LE CAREME

Pourquoi des cendres ? Et que fait-on avec ?

Il s'agit d'un très vieux rite, qui n'est pas propre aux chrétiens et qui signifiait que l'on faisait pénitence, c'est-à-dire que l'on reconnaissait que l'on avait fait des péchés, qu'on le regrettait et qu'on se promettait de les réparer. Les cendres rappellent que la vie humaine est peu de choses et qu'il est important de se tourner vers l'essentiel avant qu'il ne soit trop tard. Au cours d'une célébration, le prêtre fait un petit signe de croix sur le front des fidèles avec des cendres en disant la phrase suivante : « *Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière* », mais aujourd'hui on dit plutôt : « *Convertissez-vous et croyez à l'Évangile* »

Pourquoi le carême commence-t-il un mercredi ?

A l'origine, il commençait le dimanche, qu'on appelle toujours le « premier dimanche de Carême. Mais, comme le dimanche est un jour où l'on ne jeûne pas, puisque chaque dimanche on fête la Résurrection de Jésus, au 6^{ème} siècle, pour que le nombre de 40 jours de jeûne reste effectif, on a avancé le début du Carême au **mercredi** qui précède le 1^{er} dimanche. A partir du 10^{ème} siècle, on a instauré le rite des Cendres en signe de pénitence. D'où le nom de "**mercredi des cendres**".

Quelles sont les étapes du Carême ?

Il commence donc le **Mercredi des Cendres**. Comme autrefois la pratique du jeûne était beaucoup plus stricte que maintenant et que, par exemple, on ne mangeait ni viande, ni matière grasse durant les 40 jours, la veille, on disait « Adieu à la viande » en latin « *Carna vale !* » qui a donné le mot **Carnaval** ; et l'on finissait les matières grasses que l'on avait encore à la maison, notamment en faisant des crêpes, c'est l'origine du mot « **Mardi gras** » qui est donc la veille du Carême. Suivent 5 semaines de carême.

La 6^{ème} semaine s'appelle la **Semaine Sainte** ou semaine de la Passion, depuis le **Dimanche des Rameaux** où l'on fête l'entrée messianique de Jésus à Jérusalem.

Comment « pratique-t-on » le carême ?

La **pratique** du Carême va insister traditionnellement sur 3 points (voir Mt 6, 1-18) :

Le **jeûne**. C'est-à-dire une forme de privation par quoi on veut montrer que l'on est libre par rapport aux dépendances matérielles : tabac, alcool, drogue, bien sûr, mais aussi d'autres formes de dépendances qui dépassent de loin la seule nourriture. Concrètement, au cours du Carême le Jeûne est demandé le jour du Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint. Il consiste à prendre un repas léger le midi, sans alcool et sans viande. Ne pas confondre avec l'**abstinence** (de viande) qui est demandée, durant le Carême, tous les vendredis et le mercredi des Cendres.

Le **partage**, ou l'aumône. Si le jeûne nous permet de vivre en hommes libres, le partage nous invite à vivre en frères. Lié au jeûne, le partage indique le sens de nos privations. Il ne s'agit pas de se priver pour le plaisir (ou plutôt pour la douleur), mais bien pour s'ouvrir aux autres. Après tout, nous célébrons à Pâques, le don de soi du Fils de Dieu, auquel nous sommes invités à répondre à notre tour. Traditionnellement, durant cette période de Carême, les communautés chrétiennes, les associations ou services d'Église (comme le CCFD ou le Secours Catholique) organisent des temps forts de solidarité pour les plus pauvres, proches ou lointains.

La **prière** est le troisième volet de la pratique du Carême. Cette fois, c'est une invitation à vivre en fils de Dieu. Si par le jeûne, on se « désencombre » de soi, si par le partage on comble l'autre de notre richesse, par la prière on se remplit de la présence de Dieu, ou plutôt on laisse Dieu nous remplir de sa présence. Comme pour le jeûne et le partage, on se reportera à l'Évangile selon st Matthieu (Mt 6, 1-18) qui engage à vivre le jeûne, le partage et la prière « dans le secret », c'est-à-dire non pas de manière extérieure, formelle et ostentatoire, mais dans l'intériorité. Le plus important, c'est l'attitude intérieure et non pas le respect formel d'un rite par pure obéissance. Dans beaucoup de paroisses ou de mouvements (ou d'Établissements scolaires) ce temps de Carême est l'occasion d'organiser des réunions de prière ou de réflexion ou encore des célébrations supplémentaires.